

## Louez en sécurité

**La fraude aux locations saisonnières sur Internet existe mais vous avez les moyens de l'éviter en vérifiant le sérieux des loueurs. Quelques questions simples à vous poser...**

1) **Les gites sont-ils récemment mis en location ? Les escroqueries ne restent jamais longtemps en ligne.**

La plupart des portails et annonces normalement affichent la date de première mise en ligne. Nos locations sont en ligne depuis 2008 sur Homelidays.com, Amivac.com, A-Gites.com, APLV pour les principaux portails de location où nous sommes présents.

2) **Les locations ont-elle des avis et commentaires laissés par des locataires pour vérifier l'exactitude de la description et la réalité de la location**

Vous pouvez vérifier les commentaires laissés par les autres locataires sur plusieurs sites où les fraudes sont contrôlées comme Homelidays ou France Voyage

3) **Le loueur propose-t-il un contrat de location saisonnière pour permettant un recours juridique en cas de défaillance ?**

Chacune de nos locations font l'objet d'un contrat de location saisonnière fournit par les services juridiques d'Homelidays.com qui protège le loueur et le locataire. Une description détaillée des lieux et équipements est annexée au contrat et évite les mauvaises surprises. Nos proposons également un guide de bienvenue très détaillé qui au-delà de l'inventaire est un véritable mode d'emploi de la location.

4) **Le loueur est-il facilement joignable au téléphone, son lieu de résidence clairement identifié ?**

Vous pouvez nous joindre au 06 18 99 17 02 nous serons ravis de faire votre connaissance au téléphone. Si vous le souhaitez nous pouvons vous faire parvenir une copie de notre pièce d'identité également.

